

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JACQUES DE LA LANDE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 NOVEMBRE

L'an deux mil vingt-et-deux, le 29 du mois de novembre à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jacques-de-la-Lande, sous la présidence de Luc Simon, en sa qualité de Vice-Président du C.C.A.S de Saint-Jacques-de-la-Lande, dûment convoqués ;

#### **PRESENTS (S) :**

M. Luc SIMON Vice-Président ;  
M. Clément DAVID Administrateur  
M. Marcel Biard Administrateur  
Mme Marie-Jeanne LEBRETON Administratrice ;  
M. Pierre-François LEBRUN Administrateur ;  
M. Jean-Marie GANNEAU Administrateur ;  
M. Thierry MORIN Administrateur  
M Henri GENDROT Administrateur  
M. Daniel BOUET Administrateur  
Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Membres en exercice :	13
Nombre de Membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	10
Votes Pour :	10
Votes Contre :	0
Abstention :	0

#### **PROCURATION(S) DE VOTE :**

Mme Marie DUCAMIN Présidente donne procuration à Luc SIMON;

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

M. Rodolphe LLAVORI Administrateur  
Mme Marie LOCKHART Administratrice  
Mme Martine FRIOT Administratrice

**Le secrétariat a été assuré par Julie Simon Directrice du CCAS**

### **Délibération N° 34\_2022 ADMINISTRATION GÉNÉRALE Convention Compagnons Bâtitseurs**

#### **Monsieur le Vice - Président expose :**

**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

**VU** la délibération N°24\_2022 en date du 24 mai 2022 portant sur l'adoption d'une convention avec l'association les compagnons bâtisseurs à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022 jusqu'au 31 décembre 2022 ;

**CONSIDÉRANT** le report de l'action prévue en septembre 2022 porté par le Point Accueil Emploi pour l'année 2022 ;

**CONSIDÉRANT** l'objet de l'association les compagnons bâtisseurs, 22 rue de la Donelière, 35000 RENNES portant sur une activité d'insertion notamment par la mise en place des chantiers solidaires dans le secteur du bâtiment destinés à lever les freins à l'emploi de personnes en difficultés.

**CONSIDÉRANT** que le partenariat entre le CCAS et l'association les compagnons bâtisseurs, permet de déployer un chantier d'insertion solidaire visant à assurer la réfection des bancs du stade Allende qui est reporté en 2023 ;

**CONSIDÉRANT** la participation du CCAS fixée à 1750€ dans le cadre de cette action, somme versée à l'association les compagnons bâtisseurs dans le cadre de la convention de partenariat ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration**

#### **DÉCIDE**

- D'approuver les modifications en prolongeant la convention jusqu'au 31 décembre 2023 ;

Fait et délibéré le 29 novembre 2022 ;  
Par délégation de La Présidente  
Luc Simon Vice-Président du CCAS

